Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 561

Artikel: Chasse aux sorcières : dissident
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022546

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

De la réalité au roman

Madame Suzanne Deriex (*Corinne*; *San Domenico*, prix du Lyceum; *L'enfant et la Mort*, prix Veillon) vient de publier un roman, qui ne manquera pas de faire du bruit! *Pour dormir sans rêves* rapporte en effet l'affaire dite «des blousons dorés»: quelques étudiants et gymnasiens qui avaient comparu, dans les premières années 70, pour cambriolages divers et s'étaient vus condamner à des peines de prison assez lourdes.

C'est l'occasion, pour la romancière, de faire le procès de la justice de chez nous: préventive interminable, secret prolongé sans qu'on en voie bien la nécessité, lenteur des juges, transports de la prison au bureau du juge informateur en voiture cellulaire, facturés au tarif d'ambulance, si bien que le condamné se trouve contracter des dettes qu'il aura de la peine à éponger une fois rendu à la liberté; incapacité de la justice à distinguer entre un récidiviste et un délinquant primaire, parfois mineur ou presque. On peut penser que tous ces vices se trouvent accentués, quand au lieu de blousons dorés, il s'agit de simples blousons noirs. Il y a beaucoup à dire, et Suzanne Deriex en dit beaucoup. Qu'elle en soit remerciée.

Un épisode secondaire, toutefois, a retenu plus particulièrement mon attention.

Errant dans la ville, à la fin d'une «Fête à Lausanne», le héros, Guillaume, rencontre l'un des maîtres qui enseigne dans son collège:

Guillaume ne l'avait approché que lors d'une course d'école (...) aussi fut-il surpris de le voir s'avancer main tendue et d'être présenté à la ronde comme un esprit indépendant. Deux fêtards le prirent par le bras; il se laissa faire, vaguement flatté; La Boule publiait des vers et sa photo avait paru dans la Feuille d'Avis. (...)

Tous invités enfin à descendre en sous-sol et se regroupant autour d'une table ronde, assez grande, où s'accumulèrent bientôt les litres de blanc. Guillaume s'appliqua à se mettre au diapason des rires et des mots puis s'endormit à moitié, le front sur la nappe sale. Réveillé par son point d'appui chancelant: debout sur la table, La Boule déclamait. Le garçon sentit les bras de ses voisins se glisser sous les siens avec plus de détermination que d'amitié. Soudain, plus moyen de se dérober: le gros ventre au-dessus de sa tête, la braguette ouverte, la carafe exactement remplie, les yeux globuleux fixés sur leur proie:

— Le meilleur vin de l'année, pour toi petit, pour ton baptême, à la santé du petit.

(...) Foutu, condamné à boire ou à cracher le pipi du grand poète.

Deux possibilités:

Ou bien Madame Deriex a inventé l'épisode — et malgré l'amitié que j'ai pour elle, l'estime, l'admiration pour l'écrivain, je dois le dire tout net: la chose me paraît inadmissible. Nous vivons à Lausanne, et non à Paris. Les maîtres de collège ne sont pas si nombreux, encore moins ceux qui peuvent s'intituler poètes. Qu'elle le veuille ou non, le lecteur ne manquera pas de croire reconnaître X ou Y ou Z, qui se trouveront ainsi gravement calomniés et discrédités aux yeux de leurs élèves. «Les profs de gym, c'est tous des pourris!» ai-je lu sur le mur d'une école lausannoise de la périphérie, en gigantesques lettres rouges.

Ou bien — et j'inclinerais de ce côté, me souvenant que M. Chessex, dans l'un ou l'autre de ses romans, rapporte des faits semblables, et d'autres, non moins graves (mœurs «contre nature») — *ou bien* Madame Deriex n'a fait que raconter un épisode *réel*... Et alors notre ami Gil Stauffer est d'une naïveté charmante, quand il s'inquiète (DP 547) de devoir confier ses enfants, parfois, à des *benêts*, à des *olibrius*, «à des planqués qui se prennent pour des *maîtres*» (son article m'avait choqué, je dois l'avouer): en vérité, ce serait (quelquefois, exceptionnellement espérons-le) à des êtres profondément tarés, qu'il conviendrait d'écarter au plus vite de l'enseignement, et de soigner, à supposer qu'il existe des traitements pour des perversions aussi rares et aussi immondes. **J. C.**

CHASSE AUX SORCIÈRES

Dissident

Köniz: la commune la plus grande du Plateau suisse, paraît-il. En fait, des quartiers sud de la ville de Berne jusqu'aux rives caillouteuses de la Singine, elle englobe une petite ville et une dizaine de villages et de hameaux. Comme ailleurs, l'administration communale vient de se doter d'un ordinateur et enregistre les données en possession du contrôle des habitants. Ceux-ci — précaution remarquable — viennent de recevoir chacun l'extrait le concernant à fin de vérification. Jusque-là, pas de quoi fouetter un chat, semble-t-il. Et pourtant, cette ligne du formulaire qui frappe: à l'indication de la «confession», tous ceux qui n'avouent pas une religion reconnue sont qualifiés de «dissident». Un linguiste distingué est-il allé dénicher le sens archaïque du mot, à connotation religieuse (hétérodoxe), ou plus prosaïquement les chasseurs de sorcières ont-ils entrepris de mettre à jour leurs fiches? On se souvient qu'à Köniz la nomination d'une institutrice membre des Organisations progressistes avait été refusée.

CONSOMMATION

La banquière de Coop

A son tour, Coop lance sa «Carte de client» qui permet l'achat à crédit dans les grands magasins City jusqu'à concurrence de Fr. 5000.— par mois. En cas de non-paiement dans les trois semaines suivant le décompte mensuel, il est prélevé un intérêt de 12% par an — un taux qui se rapproche de celui des prêts personnels. Jolie coïncidence: la «carte spécimen» reproduite dans la publicité de lancement est établie au nom de Régine Eckert, le nom de la fameuse «Banquière» incarnée (de manière peu crédible d'ailleurs) par Romy Schneider dans le récent film de Francis Girod. Un parrainage douteux, pour le moins. En fait, c'est si gros qu'on mettra ces messieurs de Coop Suisse et la Banque centrale coopérative SA au bénéfice (!) du doute: ils ne vont pas au cinéma.